

CABINET DE BERNARD CLERFAYT
BOURGMESTRE DE SCHAERBEEK

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suites données à l'accident mortel de la chaussée d'Haecht

Le 7 novembre dernier vers 23h, une piétonne avait perdu la vie après avoir été percutée par une voiture à hauteur du numéro 266 de la Chaussée d'Haecht. Suite au décès de cette jeune journaliste, Bernard Clerfayt, Bourgmestre de Schaerbeek, avait demandé une analyse complète de la situation dont un rapport d'accidentologie par la police afin de déterminer les causes exactes de l'accident.

Il en ressort que la cause principale de cet accident est la vitesse excessive du véhicule impliqué. Ce n'est, hélas, pas la première fois que des accidents se produisent sur cet axe à cause d'une vitesse inadaptée. Plusieurs courriers avaient d'ailleurs été envoyés à la Région afin de l'alerter de la dangerosité de la situation et de lui demander des actions rapides.

En effet, la chaussée d'Haecht étant une voirie régionale, la commune ne peut prendre directement des mesures liées à son aménagement, mais bien transmettre ses recommandations à Bruxelles Mobilité.

Sur base du rapport de police et de l'avis du service en charge du développement urbain et de la mobilité, la commune de Schaerbeek a une nouvelle fois écrit à la Région pour lui demander :

- de renforcer l'éclairage de la chaussée d'Haecht et en priorité aux abords des passages pour piétons ;
- de placer des radars préventifs et répressifs pour réduire la vitesse à l'endroit de l'accident, mais aussi sur les autres tronçons de la chaussée d'Haecht ;
- d'évaluer la pertinence de créer un passage pour piétons à l'endroit où la victime avait tenté de traverser.

L'aménagement de dispositifs tels que des dos d'ânes ou casse-vitesse n'est malheureusement pas envisageable étant donné que des trams circulent sur cet axe.

« En parallèle, la commune de Schaerbeek est également en contact avec l'Institut Vias (ex IBSR) afin de pouvoir bénéficier de son expertise en matière de mobilité et sécurité routière. Nous exploitons toutes les pistes possibles pour aboutir à des propositions concrètes et structurelles afin d'améliorer la sécurité routière sur cette voirie. En attendant, un radar indicateur de vitesse a déjà été placé » explique Bernard Clerfayt.

CONTACTS PRESSE :

Marc WEBER, Chef de Cabinet de Bernard CLERFAYT
02/244.70.23 • 0475/59.70.42 • mweber@schaerbeek.irisnet.be

Isabelle VANHAY, Responsable communication au Cabinet de Bernard CLERFAYT
02/244.71.20 • 0490/49.46.84 • ivanhay@schaerbeek.irisnet.be